



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRETARIAT GENERAL

Bruxelles, le 2 mai 2012

**CM 2783/1/12
REV 1**

**OJ CONS
AGRI
PECHE**

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: lieve.denil@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.7860 / +32.2-281.8270

Objet: 3165^{ème} session du Conseil de l'Union européenne
(Agriculture et pêche)

Date: lundi 14 (11 heures) et mardi 15 mai (9 h 30) 2012

Lieu: CONSEIL

BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS

Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Approbation de la liste des points "A"

AGRICULTURE

POINTS CSA

3. Réforme de la politique agricole commune - Écologisation (Première lecture)
 - a) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant les règles relatives aux paiements directs en faveur des agriculteurs au titre des régimes de soutien relevant de la politique agricole commune
 - b) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ("règlement horizontal")
 - c) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)
 - *Débat d'orientation*

PÊCHE

POINTS COREPER

4. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la politique commune de la pêche (Première lecture)
 - *Débat d'orientation*
doc. 12514/11 PECHE 187 CODEC 1166
5. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche [abrogeant le règlement (CE) n°1198/2006 du Conseil, le règlement (CE) n°861/2006 du Conseil et le règlement (CE) n°XXX/2011 du Conseil sur la politique maritime intégrée] (Première lecture)
 - *Débat d'orientation*
doc. 17870/11 PECHE 368 CADREFIN 162 CODEC 2255
6. **Divers**
 - a) Conférence de Salzbourg sur l'aquaculture
 - *Informations communiquées par la Commission*
 - b) Respect de l'obligation générale d'étourdir les animaux avant leur abattage
 - *Demande formulée par la délégation suédoise*